



Ville de Pontivy

Commission éducation, enfance, jeunesse et vie étudiante

Compte-rendu de la réunion du mercredi 2 avril 2015

C27-2015-003

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Soizic PERRAULT	Adjointe
Monsieur Hervé JESTIN	Conseiller municipal
Madame Sylvie LEPLEUX	Conseillère municipale

ÉTAIENT ABSENTES EXCUSÉES

Madame Emilie CRAMET	Conseillère municipale
Madame Faten ARAB-JAZIRI	Conseillère municipale

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

Madame Élisabeth BROUSSE	Responsable Service Scolaire
Madame Catherine TRONEL	Responsable Service Enfance jeunesse

I- DELIBERATIONS:

- Écoles maternelles et élémentaires publiques et sous contrat d'association, participations communes 2015*
- Écoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association, forfait 2015*
- Écoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association, participation de la ville à la restauration scolaire, changement de compte pour le versement*

II-Séjours enfants et jeunes 8-18 ans – été 2015

1 - CLSH

L'ensemble de ces mini-séjours se déroulent à Larmor Plage et sont basés au camping municipal.

- du 15 au 17/07/2015 : 8-9 ans : dériveur (optimist) et activités bord de mer (balade, découverte du milieu marin, légendes...).
- du 20 au 24/07/2015 : 10 ans : planche à voile et Fillao (voile en équipage) et activités bord de mer.
- du 27 au 29/07/2015 : 7 ans : Fillao (voile en équipage) et activités bord de mer.
- du 12 au 14/08/2015 : 8-9 ans : kayak de mer et activités bord de mer / festival interceltique.
- du 17 au 21/08/2015 : 10 ans : kayak de mer et activités bord de mer.

2 - les 11-13 ans

Nuitées en camping

- du 7 au 16/07/2015 : Taupont: multi-activités : voile , escalade et légendes.
- du 3 août au 12/08/2015 : Larmor Plage : activités bord de mer : kayak de mer et voile.

3 - 14-17 ans

Nuitées en camping

- du 20 au 29/07/2015 : Mimizan: multi-activités : vélo, rando...
- du 17 août au 26/08/2015 : Bidarray (64) : activités montagnes et eaux vives.

14 euros par jour et 16 euros 80 pour les extérieurs

Aides CAF et MSA à déduire, chèques vacances acceptés

III – Délocalisation de la Maison des jeunes à la piscine découverte – été 2015

Afin d'optimiser les missions des animateurs jeunesse, la commission propose de délocaliser la maison des jeunes à la piscine découverte durant l'été 2015.

L'objectif est de mutualiser les besoins en animations de ces deux équipements à destination du même public : tournois sportifs, baby-foot, ping pong, activités de loisirs créatifs, lecture...

Un barnum installé près du bâtiment gris garantirait une visibilité nécessaire de cet espace jeunesse tout en tout en gardant la spécificité du fonctionnement de l'animation jeunesse : concevoir un programme incluant d'autres activités telles que les sorties VTT, mer, veillées, prisées des ados....

Les jeunes ne souhaitant pas bénéficier des services de la piscine accéderont à l'espace par le portail surveillé par les animateurs ; ils seront munis d'un bracelet les distinguant de ceux qui se sont acquittés d'un droit d'entrée aux bassins.

IV - Rythmes scolaires : rentrée scolaire 2015-2016

La Ville de Pontivy doit renouveler son PEDT (Projet Éducatif de Territoire) pour la prochaine année scolaire.

Cet outil, gage de cohérence dans le parcours éducatif de l'enfant, comporte des éléments organisationnels : le périmètre d'action, les jours et horaires des temps d'activités périscolaires, les répartitions des maternels et des élémentaires, le contenu des activités, les partenaires associatifs.

Il doit refléter la cohérence dans l'articulation temps scolaire/temps péri-éducatif.

Ce document signé par la Maire, présenté à la l'Éducation nationale et à La Direction départementale de la cohésion sociale, sert de base à son habilitation ; le taux d'encadrement et la qualification des animateurs et des responsables BAFD doivent être respectés.

Cette validation permet l'octroi du fonds d'amorçage et des subventions CAF, soit 115 095 euros prévisionnels pour une dépense estimée à 245 860 en 2015.

Éléments organisationnels à intégrer au projet :

Certains parents ont émis le vœu d'assouplir le fonctionnement des présences des enfants : laisser le choix du jour de fréquentation .Dans la mesure où cette option ne met pas en péril l'organisation des TAP, elle peut être envisagée pour la rentrée 2015.

La Ville conserve la configuration actuelle : maternelle de 13h30 à 14 h30, élémentaire de 15h00 à 16h30. Cette distribution permet d'optimiser les ressources humaines, car elle emploie les mêmes animateurs tout au long de l'après midi.

Les associations :

11 associations interviennent dans l'élaboration du programme d'activités, un courrier leur a été adressé pour connaître leurs disponibilités pour 2015-2016.

Les associations non-partenaires cette année sont également sollicitées pour intervenir lors de la prochaine année.

Les réponses doivent parvenir en mairie avant le 25 avril 2015.

Conservatoire :

La Ville a transmis ses vœux de reconduction des interventions chant, rythmes et éveil musical à Pontivy Communauté le 17 mars 2015, elle est en attente de réponse.

Animateurs :

Un recrutement est prévu mi juin 2015 pour élaborer la constitution de la prochaine équipe.

V - REPARTITIONS BUDGETAIRES 2015

1- ECOLES PUBLIQUES

- BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Nombre élèves en maternelle : 314

Nombre élèves en élémentaire : 480

Nombre de classes : 34½

INTITULE	TOTAL		OBSERVATIONS	
	2015	2014	2015	2014
Crédits pédagogiques	35 510 €	35 450 €	34,90 €/élève 224,90 €/classe	34,20 €/élève 220,50 €/classe
Crédits BCD	1 691 €	1 680 €	49 €/classe	48 €/classe
Crédits jeux pédagogiques (maternelles)	1 506 €	1 610 €	136,90 €/classe	134,20 €/classe
Crédits manuels (élémentaires) 1/5 effectifs	2 851 €	2 957 €	29,70 €/élève	29,10 €/élève
Crédits affranchissements	684 €	594 €	50 timbres/école 10 timbres/classe	50 timbres/école 10 timbres/classe
Crédits jeux garderies	1 200 €	1 180 €		
Crédits « spécial littérature »	1 460 €	1 475 €	5 € par élève cycle 3	5 € par élève cycle 3
Crédits classes délocalisées	8 700 €	8 710 €	11,40 €/joursx8 jours x12 % effectif total	11,20 €/joursx8 jours x12 % effectif total
Crédits voyage intra-muros Écoles	9 177 €	8 945 €	7 voyages/classe x 38 €	7 voyages/classe x 36,50 €
Crédits voyage intra-muros USEP	2 048 €	1 980 €	45 voyages x 45,50 €	45 voyages x 44 €
Crédits photocopieurs	3 000 €	3 000 €		
Crédits RASED	1 583 €	1 578 €	Mairie 875 € CG 708 €	Mairie 870 € CG 708 €
Crédits CMS	660 €	660 €		

BCD : Bibliothèque Centre Documentaire

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

RASED : Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté

CMS : Centre Médico Scolaire

➔ BUDGET D'INVESTISSEMENT

■ INFORMATIQUE (15 000 euros)

École Paul Langevin	2 000 €
École Marcel Collet	2 000 €
École Albert Camus	2 000 €
École Jules Ferry	9 000 €

■ TRAVAUX (345 000 euros)

École Albert Camus	15 000 €
École Paul Langevin	15 000 €
École Marcel Collet	15 000 €
École de Stival (toiture)	300 000 €

2- ECOLES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

➔ ECOLES PRIVEES

Nombre élèves : 611

Nombre de classes : 25

INTITULE	TOTAL		OBSERVATIONS	
	2015	2014	2015	2014
Crédits « spécial littérature »	1 050 €	1 045 €	5 € par élève cycle 3	5 € par élève cycle 3
Crédits classes délocalisées	6 690 €	6 580 €	11,40 €/joursx8 jours x12 % effectif total	11,20 €/joursx8 jours x12 % effectif total
Crédits voyage intra-muros Écoles	6 650 €	6 132 €	7 voyages/classe x 38 €	7 voyages/classe x 36,50 €

Crédits classes délocalisées répartis comme suit :

Saint Joseph le Château	4 020 €
Notre Dame de Joie	1 290 €
Claude Marquet	1 380 €

➔ ECOLE DIWAN

Nombre élèves : 68

Nombre de classes : 4

INTITULE	TOTAL		OBSERVATIONS	
	2015	2014	2015	2014
Crédits « spécial littérature »	110 €	115 €	5 € par élève cycle 3	5 € par élève cycle 3
Crédits classes délocalisées	745 €	667 €	11,40 €/joursx8 jours x12 % effectif total	11,20 €/joursx8 jours x12 % effectif total
Crédits voyage intra-muros Écoles	1 064 €	1 022 €	7 voyages/classe x 38 €	7 voyages/classe x 36,50 €
Crédits Navette	4 800 €	4 800 €		

3- CREDITS COMMUNS AUX ECOLES PUBLIQUES ET AUX ECOLES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

INTITULE	TOTAL	
	2015	2014
Projets innovants	11 000 €	10 800 €
Initiatives pédagogiques imprévues	3 000 €	3 000 €

VI - DIVERS

1- Informatique dans les écoles

Une réunion concernant l'équipement informatique des écoles a eu lieu le jeudi 26 mars 2015 en présence de représentants de la Mairie, de Jean-Jacques Parmentier , président des Amis de l'École Laïque et de Arnault Frouin, enseignant animateur informatique de l' Education Nationale.

Il en résulte :

- une subvention de 15 000 € a été votée par la municipalité pour cette année scolaire. Une seconde enveloppe du même montant sera allouée en 2015/2016.

Monsieur Frouin a conseillé à la Ville d'investir en masse dans une école plutôt que de procéder au saupoudrage, ceci afin d'uniformiser le matériel et faciliter la maintenance, c'est pourquoi l'école Jules Ferry se voit doter cette année de la somme de 9 000 €.

- les AEL accordent aux écoles, cette année, une somme de 30 000 € qui ne pallie pas l'investissement municipal, celles-ci peuvent acheter ce qu'elles souhaitent avec cette somme, la répartition étant de 2 000 € par école et 285 € par classe.

2- Fête de l'été des écoles

La vidange du Lac de Guerlédan étant un événement exceptionnel cette année, la ville décide d'attribuer le crédit prévu pour la fête de l'été des écoles à cet événement. Un crédit de 4 € par élève des écoles primaires publiques et privées sera versé à chaque école sur présentation de justificatifs (transports, visites, pique-nique etc.)

3- Filière bilingue

Afin de redynamiser la filière bilingue, l'association Damp D'ar Skol a émis le souhait de réintégrer l'école Jules Ferry à la prochaine rentrée scolaire. Cette demande ayant été approuvée par la DASEN qui rendra un avis définitif courant avril, la commission émet un avis favorable à ce déplacement.